

MASSIAC • BLESLE

BLESLE

Entrepreneurs : des conseils pour bien démarrer

Plusieurs sessions ont profité aux jeunes entrepreneurs depuis la création du dispositif. Cette année encore, celles et ceux qui souhaitent revêtir le costume, tout neuf, de jeune entrepreneur sont inscrits à "Place aux jeunes". Un projet, un territoire et les conseils de professionnels, voici les ingrédients d'un cocktail qui a fait ses preuves. Vendredi 21 septembre, dans l'une des salles du château des Mercœur, Marina Rebello chargée de l'organisation et du suivi du dispositif d'aide aux jeunes entrepreneurs, accueillait les invités. Lors de cette première réunion, tenu à être présents auprès des sept porteurs de projet. Parmi eux, Caroline Olivier qui a déjà un plan de travail soigné. Actuellement assistante de vie scolaire, cette brivadoise est décidée à créer sa société de webdesign. Pour cela, il lui faut des informations précises



(statut, moyens financiers...) que «Place aux jeunes» pourrait lui apporter. «Je compte créer un site sur le modèle d'un réseau social. Pour cela, j'ai besoin d'un nouvel ordinateur d'une valeur de 2 000 euros», explique-t-elle. La recherche de financement est aussi un facteur important

aborder lors des multiples sessions avec les acteurs socio-économiques et chefs d'entreprises du secteur. Marc-Etienne Lanthéaume a lui aussi une idée en tête en participant au dispositif porté par les collectivités du territoire. «Mon objectif est de créer une micro-entreprise spécialisée dans

le conseil multiservices dans le bâtiment», souligne Marc-Etienne Lanthéaume qui réside au Puy en Velay, pour cela j'ai besoin de conseils et d'environ 15 000 euros pour développer mon activité. Pour Caroline, Marc-Etienne et les autres porteurs de projets, l'aventure ne fait que commencer.

LORLANGES

Assainissement : les roseaux font le boulot

«La plupart des hommes ont, comme les plantes, des propriétés cachées que le hasard fait découvrir.» La citation de François de La Rochefoucauld pourrait s'appliquer au projet porté par le



Conseil municipal

La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu le vendredi 28 septembre à 20 h 30 à la mairie.

Objet : Bilan du Festival des Apéros Musique ; validation marché places de la

Halle et du Mazel ; devis restauration objets église ; divers tarifs ; indemnités receveur municipal ; subvention collège ; admission en non valeur et décision modificative ; questions diverses.

Conseil Communautaire

Le prochain conseil communautaire aura lieu mardi 2 octobre à 20 h 30.

Ordre du jour : Validation du compte-rendu de la séance du conseil de communauté du 24 juillet 2012 ; Culture et soutien aux associations ; résidence d'auteur organisée sur le territoire, demande de subvention ; Modification des périmètres des sites Na-

tura 2000 ; Aire de covoiturage ; lancement de la mission de maîtrise d'œuvre ; Projet de cohésion sociale ; actualisation du plan de financement, renouvellement des contrats ; Aide à la mobilité ; actualisation du plan de financement ; Accueil périscolaire et extrascolaire ; répartition des charges de fonctionnement ; Personnel ; questions diverses.

Horaires des messes

Messes à l'église Saint-Pierre : samedi 13 octobre à 18 h, samedi 20 octobre à 18 h, jeudi 1er novembre à 11 h.

A la chapelle de La Chaigne : vendredi 2 novembre à 10 h 30.

Le Point Rencontre a fait sa rentrée

Après un été itinérant, le Point Rencontre "Petite Enfance" de l'association Champ Pointu a fait sa rentrée vendredi 7 septembre. L'accueil reprend son fonctionnement

rents et assistantes maternelles, afin de rompre l'isolement en créant du lien social. Bienvenues aux femmes enceintes : Nous avons mis en